

2023-2024 Rapport sur les résultats ministériels - États financier

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 (non audité)



Agence fédérale de développement
économique pour le Nord de l'Ontario

Federal Economic Development
Agency for Northern Ontario

Canada

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le site Web de FedNor :
<https://fednor.canada.ca/fr/transparence/2023-24-rapport-resultats-ministeriels-lagence-federale-developpement-economique-pour-nord-ontario>

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez communiquer avec :

FedNor : Unité des communications

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

19, rue Lisgar, bureau 307

Sudbury (Ontario) P3E 3L4

Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-877-333-6673

ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389

Heures de bureau : de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Adresse de courriel : fednormediarelations-relationsaveclesmediasfednor@ised-isde.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario soit mentionnée comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication dans un but commercial, veuillez communiquer avec l'Unité des communications de FedNor, aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

Cat. No. lu91-1/12F-PDF

ISSN 2819-6546

Also available in English under the title: 2023-24 Departmental Results Report - Financial Statements.



Table des matières

1. Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers.	4
2. État de la situation financière	6
3. État des résultats et de la situation financière nette ministérielle	7
4. État de la variation de la dette nette ministérielle.....	8
5. État des flux de trésorerie	9
6. Notes afférentes aux états financiers	10
1). Pouvoirs et objectifs.....	10
2). Sommaire des principales conventions comptables	10
3). Autorisations parlementaires	14
4). Comptes créditeurs et charges à payer	14
5). Avantages sociaux futurs	15
6). Comptes débiteurs et avances	16
7). Prêts à recevoir	17
8). Immobilisations corporelles	18
9). Obligations contractuelles	18
10). Opérations avec apparentés	19
11). Information sectorielle	20



1. Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (Agence). La direction a préparé les présents états financiers en suivant les conventions comptables du gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables pour le secteur public au Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans les présents états financiers. Certains renseignements qui y sont présentés se fondent sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement de l'Agence concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction s'assure également de l'objectivité et de l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'Agence sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF vise à atténuer les risques pour les maintenir à un niveau raisonnable. Il est fondé sur un processus continu qui permet de déterminer quels sont les principaux risques, d'évaluer l'efficacité des contrôles connexes et d'apporter des changements nécessaires.

L'Agence fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG) et utilise les résultats de ces audits pour se conformer à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor. Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2024, l'Agence a participé à l'exercice annuel d'autoévaluation des contrôles de base, qui fait partie de la mission d'audit interne du Bureau du contrôleur général dans les petits ministères sur un cycle de cinq ans. Les

transactions examinées dans le cadre de l'autoévaluation concernaient les comptes créditeurs en fin d'exercice, la passation de marchés et la gestion des comptes débiteurs. De plus, l'Agence a mis au point sa propre évaluation fondée sur les risques du système de contrôles internes en matière de rapports financiers, conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor.

Les états financiers de l'Agence n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Valerie Gideon, Présidente

Sudbury, Canada

Lisa Furtado, Directrice financière

Le 3 septembre 2024

Le 30 août 2024



2. État de la situation financière

	2024	2023
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	14 364 649 \$	31 029 655 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	842 448	847 839
Avantages sociaux futurs (note 5)	223 395	224 908
Total des passifs	15 430 492	32 102 402
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	13 771 165	30 779 665
Débiteurs et avances (note 6)	1 868 297	450 278
Prêt en cours (note 7)	66 847 403	69 777 989
Total des actifs financiers bruts	82 486 865	101 007 932
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 6)	(1 276 527)	(200 623)
Prêt en cours (note 7)	(66 847 403)	(69 777 989)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(68 123 930)	(69 978 612)
Total des actifs financiers nets	14 362 935	31 029 320
Dette nette ministérielle	1 067 557	1 073 082
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 8)	5 325 209	4 045 672
Total des actifs non financiers	5 325 209	4 045 672
Situation financière nette ministérielle	4 257 652 \$	2 972 590 \$

Obligations contractuelles (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



3. État des résultats et de la situation financière nette ministérielle

	2024 Résultats prévus	2024 Réal	2023 Réal
Charges			
Développement économique pour le Nord de l'Ontario (note 13)	65 309 780 \$	55 691 605 \$	106 981 860 \$
Services internes	5 371 394	7 426 965	7 858 049
Charges engagées pour le compte du gouvernement (note 13)	(972 889)	(1 081 433)	(6 292 627)
Total des charges	69 708 285	62 037 137	108 547 282
Recettes			
Intérêts à recevoir sur les comptes débiteurs	-	308 704	64 893
Gain sur l'aliénation d'actifs	-	-	1 260
Recettes gouvernementales	-	(308 704)	(64 893)
Recettes totales	-	-	1 260
Coût net des activités poursuivies	69,708,285	62,037,137	108,546,022
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	69 708 285	62 037 137	108 546 022
Financement et transferts gouvernementaux			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		78 663 552	83 799 256
Variation de la somme à recevoir du Trésor		(17 008 500)	24 196 094
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)		1 667 147	1 612 447
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux		(1 285 062)	(1 061 775)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		2 972 590	1 910 815
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		4 257 652 \$	2 972 590 \$

Renseignements sectoriels (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



4. État de la variation de la dette nette ministérielle

	2024	2023
Coût de fonctionnement net après le financement et les transferts gouvernementaux	(1 285 062)	(1 061 775)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 316 735	1 286 086
Amortissement des immobilisations corporelles	(37 198)	(40 512)
Montant total de la variation due aux immobilisations corporelles	<u>1 279 537</u>	<u>1 245 574</u>
Augmentation nette de la dette nette de l'organisation	(5 525)	183 799
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	1 073 082	889 283
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	<u>1 067 557 \$</u>	<u>1 073 082 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



5. État des flux de trésorerie

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	62 037 137 \$	108 546 022 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	(37 198)	(40 512)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	(1 667 147)	(1 612 447)
Variation de l'état de la situation financière		
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	16 665 006	(24 445 561)
Augmentation des comptes débiteurs	342 115	249 655
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	5 391	(210 372)
Diminution des avantages sociaux futurs	1 513	26 385
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	77 346 817	82 513 170
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 316 735	1 286 086
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	1 316 735	1 286 086
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	78 663 552 \$	83 799 256 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



6. Notes afférentes aux états financiers

1). Pouvoirs et objectifs

Créée en 1987 en tant qu'initiative fédérale au sein du ministère de l'Industrie dans le but de stimuler l'expansion et la diversification de l'économie du Nord de l'Ontario, l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) a été établie en tant qu'agence de développement régional autonome le 12 août 2021 par un décret pris en vertu de la Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique.

FedNor est l'organisme du gouvernement du Canada responsable du développement économique du Nord de l'Ontario. Par l'intermédiaire de ses programmes et services et au moyen de l'aide financière offerte pour les projets qui visent à créer des emplois et à faire croître l'économie, FedNor collabore avec des entreprises et des partenaires communautaires en vue de renforcer le Nord de l'Ontario.

Pour atteindre ce résultat stratégique, FedNor a une responsabilité essentielle et dispose de services internes :

- Développement économique du Nord de l'Ontario : Cette responsabilité essentielle vise à promouvoir une économie novatrice, diversifiée et inclusive dans le Nord de l'Ontario grâce à des investissements dans la croissance régionale, y compris la commercialisation et l'adoption de technologies ainsi que la diversification communautaire.
- Services internes : Les services internes sont les services qui sont fournis au sein d'un ministère afin que ce dernier puisse remplir ses obligations et offrir ses programmes. Il existe dix catégories de services internes : les services de gestion et de contrôle, les services de communication, les services juridiques, les services de gestion des ressources humaines, les services de gestion financière, les services de gestion de l'information, les services de technologie de l'information, les services de gestion des biens immobiliers, les services de gestion du matériel et les services de gestion des acquisitions.

2). Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés en utilisant les conventions comptables gouvernementales énoncées ci-après, qui sont basées sur les normes comptables pour le secteur public du Canada. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables pour le secteur public du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a) Autorisations parlementaires – FedNor est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à FedNor ne



correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes consignés dans l'état des résultats et la situation financière nette et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus dans les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants indiqués au titre des résultats prévus dans l'état de la situation financière sont les mêmes que ceux présentés dans l'état des résultats prospectifs figurant dans le Plan ministériel 2023-2024.

- b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – Les activités de FedNor sont financées à même le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Toute somme reçue par FedNor est versée au Trésor et tout débours de FedNor est prélevé sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement correspond à la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères fédéraux.
- c) Montants à recevoir du Trésor ou à lui verser – Ce poste découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que FedNor a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.
- d) Revenus – Les revenus sont constatés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

À l'exception des gains sur aliénation d'actifs autres que des immobilisations, les revenus sont gagnés au nom du gouvernement et ne sont pas disponibles pour acquitter les passifs de FedNor. Bien qu'on s'attende à ce que l'administrateur général (AG) maintienne le contrôle comptable, il n'y a pas de pouvoir concernant la disposition de ces revenus. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

- e) Charges : Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Les paiements de transfert comme les contributions remboursables sous condition et les contributions non remboursables sont enregistrés comme une charge quand l'autorisation de paiement a été obtenue en tant que dépense légitime dans le cadre du programme de paiement de transfert applicable. Les paiements de transfert qui deviennent remboursables lorsque les conditions précisées dans l'entente de contribution entrent en vigueur sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et reclassés comme montant à recevoir.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit conformément à leurs conditions d'emploi respectives.



Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation à leur coût estimatif.

- f) Avantages sociaux futurs des employés
 - i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime de pension à employeurs multiples administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de FedNor au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation ministérielle totale découlant du régime. La responsabilité de FedNor à l'égard du régime se limite à ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.
 - ii. Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ en cas de départ volontaire a cessé pour les groupes d'employés visés. L'obligation résiduelle à l'égard des employés qui n'ont pas retiré d'indemnité est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ de l'ensemble des employés du gouvernement.
- g) Comptes débiteurs et prêts – Ils sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision pour moins-value est comptabilisée pour les comptes débiteurs et les prêts dont le recouvrement est considéré comme approprié et incertain.

Les paiements de transfert qui sont remboursables sans condition sont comptabilisés comme des prêts.

- i. Contributions remboursables sans condition – Ce sont des paiements de transfert qui sont remboursables sans condition et qui sont comptabilisés comme des prêts. Ces contributions doivent être remboursées sans condition et les prêts sont assortis de conditions très avantageuses puisqu'ils sont accordés sans intérêt. De plus, ils comportent diverses modalités de remboursement.
 - ii. Contributions remboursable sous condition – Les paiements de transfert qui sont remboursables sous condition sont reclassés en comptes débiteurs lorsque les conditions précisées dans l'entente de contribution entrent en vigueur ou en cas de défaut.
- h) Provision pour prêts douteux et comptes débiteurs – Les prêts et les comptes débiteurs sont classés comme étant douteux lorsque, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la perception en temps opportun du plein montant du principal et, le cas échéant, des intérêts. Une provision donnée est établie pour ramener la valeur comptabilisée du prêt à sa valeur de réalisation nette estimée.



- i) **Passif éventuel** – Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Si l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, une provision est établie et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant de la perte, le passif éventuel est signalé dans les notes complémentaires des états financiers.
- j) **Immobilisations corporelles** – Les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. FedNor n'inscrit pas à son actif les œuvres d'art ou les trésors historiques qui ont une valeur culturelle, esthétique ou historique, ainsi que les biens situés dans des réserves autochtones et les collections des musées.

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Véhicules	5 ans
Matériel informatique	5 ans

- k) **Incertitude relative à la mesure** – La préparation des présents états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif ainsi que sur les revenus et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation de ces états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les éléments les plus importants ayant fait l'objet d'estimations sont la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs aux employés et la vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière importante. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.
- l) **Opérations avec apparentés** – Les opérations avec apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur valeur brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de charges à leur valeur brute et évalués à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.



3). Autorisations parlementaires

FedNor reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les postes consignés dans l'état des résultats et la situation financière nette du ministère et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets de FedNor pour l'exercice diffèrent selon le financement gouvernemental plutôt que selon la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations utilisées de l'exercice en cours

	2024	2023
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	62 037 137 \$	108 546 022 \$
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les coûts de fonctionnement nets, mais sans incidence sur les autorisations		
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères	(1 667 147)	(1 612 447)
Amortissement des immobilisations corporelles	(37 198)	(40 512)
Diminution des avantages sociaux futurs	1 513	26 385
Ajustement du solde créditeurs de l'année précédente	722 001	22 187
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	771 580	259 743
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	5 391	(210 372)
Gain sur l'aliénation d'actifs	-	1 260
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(203,860)	(1 553 756)
Ajustements des éléments sans incidence sur les coûts de fonctionnement nets, mais qui ont une incidence sur les autorisations		
Augmentation des prêts et avances	8 625 270	23 797 827
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 316 735	1 286 086
Trop-payés salariaux	1 097	1 688
Total pour les postes n'ayant pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	9 943 102	25 085 601
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	71 776 379 \$	132 077 867 \$

(b) Autorisations fournies et utilisées

	2024	2023
	(en dollars)	
Autorisations fournies		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	17 302 939 \$	14 560 768 \$
Crédit 5 – Subventions et contributions	57 867 422	119 218 074
Montants législatifs	1 470 868	1 385 466
	76 641 229	135 164 308
Moins :		
Autorisations disponibles pour les prochains exercices	-	1 260
Autorisations périmées : Dépenses de fonctionnement	3 472 306	1 605 034
Subventions et contributions	1 392 544	1 480 147
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	71 776 379 \$	132 077 867 \$

4). Comptes créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente en détail les comptes créditeurs et les charges à payer de FedNor.



	2024	2023
	<i>(en dollars)</i>	
Créditeurs – parties externes	13 232 874 \$	29 477 045 \$
Salaires et traitements courus	812 282	512 753
Créditeurs – autres ministères et organismes	318 958	1 039 523
Autres montant à payer	535	334
Total des créditeurs et des charges à payer	14 364 649 \$	31 029 655 \$

5). Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés de FedNor cotisent au régime de pension de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Pour le calcul des prestations de retraite, le nombre maximum d'années de cotisation est de 35 ans, à raison de 2 % par année de service donnant droit à pension multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de gains. Les prestations sont intégrées à celles du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

FedNor et les employés admissibles cotisent au régime. En raison de la modification apportée à la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en œuvre des dispositions relatives au Plan d'action économique de 2012 du Canada, les employés cotisants ont été divisés en deux groupes distincts, à savoir le groupe 1 pour les employés inscrits au régime en date du 31 décembre 2012, et le groupe 2 pour les employés adhérant au régime à partir du 1er janvier 2013. Chacun de ces groupes est assujetti à un taux de cotisation distinct.

En 2023-2024, les charges s'élèvent à 1 315 986 \$ (1 254 920 \$ en 2022-2023). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois les cotisations des employés (1,02 fois en 2022-2023) et, pour le groupe 2, ce ratio est d'environ 1,00 fois (1,00 fois en 2022-2023).

La responsabilité de FedNor à l'égard du régime se limite à ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont comptabilisés dans les états financiers du gouvernement du Canada, le répondant du régime.

b) Indemnités de départ

FedNor verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Aucune cotisation n'est versée pour ces prestations. Les indemnités seront



2023-2024 Rapport sur les résultats ministériels - États financier

prélevées sur les autorisations futures. Les informations relatives aux indemnités de départ évaluées au 31 mars se présentent comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	(en dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	224 908 \$	251 293 \$
Charges pour l'exercice	(32 805)	(72 616)
Prestations versées pendant l'exercice	31 292	46 231
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u>223 395 \$</u>	<u>224 908 \$</u>

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres supérieurs et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ dans le cadre du programme d'indemnités de départ a cessé pour ces employés à compter de 2012. Les employés visés par ces changements se sont vu accorder l'option de toucher immédiatement la valeur intégrale ou partielle des indemnités gagnées à ce jour ou d'obtenir la valeur entière ou restante des indemnités à la cessation de leur emploi auprès de la fonction publique. Ces changements ont été intégrés dans le calcul de l'obligation au titre des indemnités de départ non payées.

6). Comptes débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des comptes débiteurs et des avances de FedNor :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	(en dollars)	
Comptes débiteurs extérieurs	4 756 946 \$	1 406 206 \$
Débiteurs – autres ministères et organismes	591 770	249 655
Avances aux employés	1 714	-
Autres débiteurs et avances	53 894	43 161
Sous-total	<u>5 404 324</u>	<u>1 699 022</u>
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs extérieurs	(3 536 027)	(1 248 744)
Débiteurs et avances comptables bruts	<u>1 868 297</u>	<u>450 278</u>
Comptes débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(1 276 527)	(200 623)
Comptes débiteurs nets	<u>591 770 \$</u>	<u>249 655 \$</u>



7). Prêts à recevoir

Le tableau suivant présente les détails des soldes des prêts de FedNor :

	2024	2023
	<i>(en dollars)</i>	
Contributions à remboursement non conditionnel	94 083 332 \$	98 219 768 \$
Moins : Provision pour prêts et avances douteux	27 235 929	28 441 779
Contributions à remboursement non conditionnel nettes	66 847 403	69 777 989
Montant brut des prêts à recevoir	66 847 403	69 777 989
Prêts détenus au nom du gouvernement	(66 847 403)	(69 777 989)
Montant net des prêts à recevoir	-	-

Contributions remboursables sans condition – Ces prêts concernent des contributions remboursables sans condition accordées à des tiers qui doivent être remboursées sans réserve. Une provision pour irrécouvrabilité de 27 235 929 \$ (28 441 779 \$ en 2022-2023) relative à ces prêts a été comptabilisée.

Le portefeuille de prêts comprend environ 240 contributions remboursables sans condition qui ne portent pas intérêt versées, pour la plupart, entre 2013 et 2023 avec des modalités de remboursement annuel établies.

Au cours de la période comptable, la direction a évalué le risque de défaut des prêts et a comptabilisé une provision estimative pour prêts douteux. L'estimation est revue et ajustée chaque année.



8). Immobilisations corporelles

Les immobilisations en cours de construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable et sont amorties dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables.

<i>(en dollars)</i>									
Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé			Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Transferts et ajustements	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Solde de clôture	2024	2023
Véhicules	447 483 \$	97 232 \$	-	544 715 \$	375 560 \$	32 808 \$	408 368 \$	136 347 \$	71 923 \$
Matériel informatique	21 950	28 925	-	50 875	13 170	4 390	17 560	33 315	8 780
Immobilisations en cours de construction	3 964 969	767 844	422 734	5 155 547	-	-	-	5 155 547	3 964 969
Total	4 434 402 \$	894 001 \$	422 734 \$	5 751 137 \$	388 730 \$	37 198 \$	425 928 \$	5 325 209 \$	4 045 672 \$

9). Obligations contractuelles

La nature des activités de FedNor donne lieu à des contrats pluriannuels dans le cadre desquels FedNor s'engage à effectuer des paiements futurs pour exécuter ses programmes de paiement de transfert ou lorsque des services ou des biens sont reçus. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2025	2026	2027	2028	2029 et exercices suivants	Total
<i>(en dollars)</i>						
Paiements de transfert	38 686 628 \$	20 584 667 \$	10 655 223 \$	3 329 318 \$	1 375 512 \$	74 631 348 \$
Autres biens et services	36 008	6 505	646	-	-	43 159
Total	38 722 636 \$	20 591 172 \$	10 655 869 \$	3 329 318 \$	1 375 512 \$	74 674 507 \$

10). Opérations avec apparentés

Selon le principe de propriété commune, FedNor est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. FedNor conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'année, FedNor a reçu des services communs obtenus sans frais d'autres ministères, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Durant l'exercice, FedNor a reçu gratuitement des services d'autres organisations de services communs en ce qui concerne les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de FedNor :

	2024	2023
	(en dollars)	
Locaux	865 493 \$	915 636 \$
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	801 654	696 811
Total	1 667 147 \$	1 612 447 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser la rentabilité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, comme les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de FedNor.

b) Autres transactions avec apparentés

	2024	2023
	(en dollars)	
Charges – Autres ministères et organismes	9 695 212 \$	4 444 196 \$

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).



11). Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités essentielles de FedNor. Cette présentation sectorielle est fondée sur les conventions comptables exposées dans le résumé des principales conventions comptables figurant à la note 2. Le tableau ci-après présente les charges engagées et les revenus générés dans le cadre des responsabilités essentielles, le tout regroupé par principaux postes de dépenses. Voici les résultats sectoriels pour la période :

(en dollars)	Développement économique pour le Nord de l'Ontario	Services internes	Total 2024	Total 2023
Charges				
Paiements de transfert				
Transferts à des organismes sans but lucratif	45 566 778 \$	-	45 566 778 \$	92 771 075 \$
Transferts à l'industrie	800 000	-	800 000	900 640
Total des paiements de transfert	46 366 778	-	46 366 778	93 671 715
Dépenses de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux des employés	7 200 240	4 765 410	11 965 650	10 878 930
Services professionnels et spéciaux	358 743	1 611 088	1 969 831	1 598 826
Créances douteuses	1 081 433	-	1 081 433	6 292 627
Locaux	520 804	344 689	865 493	915 636
Déplacements	163 269	117 110	280 379	233 646
Mobilier et équipement	-	229 940	229 940	78 882
Communication	-	168 746	168 746	121 412
Réparation et entretien de l'équipement	-	113 398	113 398	955 267
Amortissement	-	37 198	37 198	40 512
Location	-	20 941	20 941	25 357
Services publics, fournitures et approvisionnements	338	16 083	16 421	23 883
Frais postaux	-	2 362	2 362	3 216
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(1 081 433)	-	(1 081 433)	(6 292 627)
Total des charges de fonctionnement	8 243 394	7 426 965	15 670 359	14 875 567
Total des charges	54 610 172	7 426 965	62 037 137	108 547 282
Recettes				
Intérêts à recevoir sur les comptes débiteurs	308 704	-	308 704	64 893
Gain sur l'aliénation d'actifs	-	-	-	1 260
Recettes gouvernementales	(308 704)	-	(308 704)	(64 893)
Recettes totales	-	-	-	1 260
Coût net des activités poursuivies	54 610 172 \$	7 426 965 \$	62 037 137 \$	108 546 022 \$

